

Un nouveau DRH

Eric BOUSQUET, nouvellement recruté en qualité de DRH DOSO assiste à son premier CE. Juriste de formation, il a travaillé au développement des compétences, et dit partager certaines valeurs de proximité loyauté et respect, « le dialogue social doit être un dialogue de confiance » affirme t'il. Il adopte naturellement une posture d'écoute et prévoit de rencontrer l'ensemble des OS.

Bienvenue, et bon courage !

Déclarations préalables

Comme suite aux déclarations préalables craignant le retour aux « bonnes vieilles méthodes » et constatant une dégradation du climat social, Brigitte AUDY exerce un droit de réponse qu'elle qualifie d'exceptionnel.

Elle réaffirme la volonté du groupe de poursuivre la mise en place du contrat-social et de ne pas faillir aux différents accords signés en 2010.

« Le contexte actuel difficile et non souhaité par FT : l'arrivée de Free. Oblige le groupe à faire face, mais cela ne remet en aucun cas la volonté de FT de mettre au premier plan les hommes et les femmes de l'entreprise.

Tous les managers vont avoir une formation sur les enjeux du dialogue social, afin que cela soit la priorité de leur plan d'action. »

Le contrat social, officiellement, est donc toujours d'actualité !

Dossier PARC à l'AVSC

- **L'ambition de l'entreprise est de regrouper tous les métiers d'une même zone géographique afin de travailler en symbiose et de garantir notre efficacité ainsi que la satisfaction des clients.**

- La Direction ne ratera pas l'occasion de réaliser au passage quelques économies d'échelle..

- Le projet PARC est donc présenté en CE pour obtenir un avis pour sa mise en œuvre. Il est dans ses grandes lignes d'ores et déjà mis en place au sein d'un pilote depuis 2010 .

- La Direction prend les engagements suivants :

Les formations nécessaires seront réalisées.

Un accompagnement individuel managérial sera systématiquement proposé. Un correspondant par plateau a déjà expliqué le projet à chaque équipe. Tous les conseillers client sont informés du projet . Les jalons réels seront communiqué après avis du CE.

L'entreprise s'engage à individualiser les rythmes de montée en compétence et il y aura un suivi spécifique en CHSCT .

Nous serons particulièrement vigilants à ce que l'expérience de convergence + soit intégrée dans les cursus de formation, les affectations sur les GT, les relations inter départements ainsi que sur les changements de métiers.

Avis du CE : abstention unanime.

Le wrap up libre n'est pas garanti alors qu'il était une composante essentielle du projet initial.

Nous avons demandé un accompagnement spécifique (parcours de pro-

fessionnalisation, reconnaissance des compétences, primes...) que Nicolas HENRY semble prêt à négocier. Cette revendication est faite au nom de l'intérêt général et pour chacun. Ce n'est pas la démarche de la CFDT qui s'accapare les thèmes « payants » et en revendique systématiquement la paternité.

Fermeture des boutiques de Pau Auchan et Bouliac

- S'accommodant de l'avis négatif unanime des CHSCT de l'AD et d'un vote « contre » unanime du CE, la Direction confirme la fermeture de ces boutiques, au double motif qu'elles ne sont pas rentables et que l'arrivée de Free nécessite d'optimiser et de rationaliser l'implantation des boutiques .

- **Qui donc avait validé des choix si peu rationnels ?**

- **Qui donc a choisi de favoriser l'emplacement du « partenaire » au détriment de la boutique de Pau ?**

Rapport annuel sur le fonctionnement et l'organisation du service santé au travail

Un bien beau document légal !
Qu'en est il des retard des visites médicales obligatoires ? Aucun plan de rattrapage des retards n'est envisagé pour satisfaire une obligation légale.

Quid du travail sur écran qui sera dispensé de SMR (surveillance Médicale Renforcée permettant une visite annuelle à la place des 24 mois légaux) à compter de juillet ?

Le recrutement de médecins est difficile, il ne restent pas chez FT. ⇒

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701

Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240

Notre entreprise ne génère donc pas de risques pour la santé ? Ni affectation de la vision ou de l'audition pour les salariés en centre d'appel ?

Ni troubles musculo-squelettiques pour ceux qui passent 35 h par semaine assis sur une chaise, clavier et souris à la main ? Ni Risques Psycho-Sociaux, ni stress.....

De qui se moque t'on ?

Les personnels de santé n'ont pas les moyens de travailler sereinement et efficacement. L'entreprise s'exonère du minimum légal en terme de santé au travail : être à jour des visites médicales !

Vie du CE

Psychodrame graphique !

L'ancienne DTSO est devenue DOSO . Le logo, le site internet et les supports de communication sont obsolètes, les membres du CE demandent unanimement que l'entreprise qui a organisé ce changement prenne en charge les frais engagés par une mise à jour.

Attention, ne respirez plus, après une longue absence que nombreux d'entre vous nous ont signalée, le CE mag sera bientôt dans vos boîtes aux lettres.....ou pas !

Que contiendra t'il et combien coûte t'il ? Seul le bureau le sait !

La CFE CGC UNSA n'est pas certaine de la pertinence d'un support papier systématique pour ceux qui n'en ont pas exprimé le souhait . Nous demandons une version électronique « par défaut » , plus moderne, respectueuse de l'environnement et du budget.

Information trimestrielle (T4 2011) sur l'emploi

En visibilité détaillée, les répartitions par niveau, métier, sexe, grade, AFO, ACO, CDI, CDD, stagiaires, actifs ou retraités.... Malgré 96 recrutements au T4 2011, le taux de féminisation de notre DO reste identique à 2010 à 38,1% .

Au fait, combien sommes nous au sein de la DOSO ? A 400 salariés près, on ne sait pas....cela dépend des sources !

Shop to web – Web to shop

Un projet qui n'est pas d'actualité mais qui a été présenté en CHSCT et pour lequel un chef de projet est nommé !

Il s'agit de trouver une complémentarité entre les boutiques et le web. Les boutiques pourraient servir pour la livraison des achats et le web pour commander des produits en rupture de stock.

Pourquoi pas utiliser cette complémentarité ? Mais quelle valorisation en PVV pour un même achat en fonction du canal choisi ?

Qui assure la mise en service et le SAV ?

Ce projet doit passer en consultation CE , avec un dossier complet et non à l'improviste !

Il a un réel impact sur l'organisation du travail et la rémunération des salariés de nos boutiques.



Prochain CE : 26 & 27 avril 2012

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926

Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701

Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240